

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION « TRANSPORTS » DU 10 MARS 2014	Diffusé le : 7.04.2014																																
<p><u>Participants :</u></p> <table> <tr> <td>Jean-Louis LUGEZ</td> <td>Animateur commission – Comité historique et artistique du Béthunois</td> </tr> <tr> <td>Pierre DURIEZ</td> <td>Président du Conseil de développement – CBE Béthune</td> </tr> <tr> <td>Patrick LEROY</td> <td>ERDF</td> </tr> <tr> <td>Geneviève COILLIOT-LUGEZ</td> <td>Asso. Béthune-Nature</td> </tr> <tr> <td>Daniel DOURLENS</td> <td>Asso. « Droit au vélo Béthune et sa région »</td> </tr> <tr> <td>Jean-Pierre PAKULA</td> <td>SEMLH comité Béthune/Bruay</td> </tr> <tr> <td>Brigitte HANNOIR</td> <td>Asso. « Femmes responsables »</td> </tr> <tr> <td>Annie MOREL</td> <td>Asso. « La rose d'argent »</td> </tr> <tr> <td>Michel CUVELLIER</td> <td>Président APEI Béthune</td> </tr> <tr> <td>Michel SOLTYS</td> <td>CLCV</td> </tr> <tr> <td>Alain CUISSE</td> <td>CCI</td> </tr> <tr> <td>Bernadette CAPELLE</td> <td>CIDFF</td> </tr> </table> <p><u>Excusés :</u></p> <table> <tr> <td>Eugène PERU</td> <td>La Vie Active Loisirs</td> </tr> <tr> <td>Yves VANLERBERGHE</td> <td>ERDF</td> </tr> <tr> <td>Jean-Claude GRATTEPANACHE</td> <td>AHNAC – La Clarence Divion</td> </tr> </table> <p><u>Rapporteur :</u></p> <table> <tr> <td>Jean-Louis LUGEZ</td> <td>Animateur de la commission « Transports »</td> </tr> </table>		Jean-Louis LUGEZ	Animateur commission – Comité historique et artistique du Béthunois	Pierre DURIEZ	Président du Conseil de développement – CBE Béthune	Patrick LEROY	ERDF	Geneviève COILLIOT-LUGEZ	Asso. Béthune-Nature	Daniel DOURLENS	Asso. « Droit au vélo Béthune et sa région »	Jean-Pierre PAKULA	SEMLH comité Béthune/Bruay	Brigitte HANNOIR	Asso. « Femmes responsables »	Annie MOREL	Asso. « La rose d'argent »	Michel CUVELLIER	Président APEI Béthune	Michel SOLTYS	CLCV	Alain CUISSE	CCI	Bernadette CAPELLE	CIDFF	Eugène PERU	La Vie Active Loisirs	Yves VANLERBERGHE	ERDF	Jean-Claude GRATTEPANACHE	AHNAC – La Clarence Divion	Jean-Louis LUGEZ	Animateur de la commission « Transports »
Jean-Louis LUGEZ	Animateur commission – Comité historique et artistique du Béthunois																																
Pierre DURIEZ	Président du Conseil de développement – CBE Béthune																																
Patrick LEROY	ERDF																																
Geneviève COILLIOT-LUGEZ	Asso. Béthune-Nature																																
Daniel DOURLENS	Asso. « Droit au vélo Béthune et sa région »																																
Jean-Pierre PAKULA	SEMLH comité Béthune/Bruay																																
Brigitte HANNOIR	Asso. « Femmes responsables »																																
Annie MOREL	Asso. « La rose d'argent »																																
Michel CUVELLIER	Président APEI Béthune																																
Michel SOLTYS	CLCV																																
Alain CUISSE	CCI																																
Bernadette CAPELLE	CIDFF																																
Eugène PERU	La Vie Active Loisirs																																
Yves VANLERBERGHE	ERDF																																
Jean-Claude GRATTEPANACHE	AHNAC – La Clarence Divion																																
Jean-Louis LUGEZ	Animateur de la commission « Transports »																																

L'horaire expérimental (12h - 13h30) de la réunion a été testé pour voir s'il pouvait permettre à davantage de personnes de participer à nos réunions.

La formule (réunion à midi, autour d'un sandwich) a satisfait les présents ce 10 mars.

*Avant de décider de la reconduire éventuellement lors de prochaines réunions, **merci aux personnes absentes le 10 mars de signaler à Christelle Tirman si un tel horaire leur conviendrait, ou si elles ne peuvent venir qu'en fin d'après-midi.***

Remerciements aux présents. Rappel de l'ordre du jour.

1 - Adoption à l'unanimité du compte-rendu de la réunion du 27 mars 2013

2 - La commission prend connaissance des documents du SMT relatifs au Plan de déplacements urbains ainsi que de la réponse du Président Alain Wacheux aux suggestions-transport présentées par le Conseil de développement en juin 2013 (voir pièces jointes). Ce courrier, qui revient sur les différents thèmes étudiés par la Commission, a été l'occasion de parcourir les différents points prévus à l'ordre du jour de notre réunion.

La Commission a bien noté que beaucoup de ses suggestions relèvent de la compétence déléguée au SMT.

Elle souhaite connaître la suite que celui-ci leur donnera.

Les différents thèmes ont été passés en revue, les points suivants relevés en particulier :

Gares SNCF :

Plusieurs gares ont bénéficié de remises à niveau importants.

De tels aménagements sont attendus pour **conforter le pôle-gare de Béthune et son arrêt-TGV** déterminant pour le territoire (stationnement, arrêts-minutes, covoiturage, gare routière, parcs vélos sécurisés, signalétique, information départs-bus, co-modalité, etc. sans oublier l'**accessibilité pour les personnes à mobilité réduite** : accès aux quais et aux voitures).

TER :

La Commission se félicite de l'attachement de l'agglomération à la desserte de la gare de Vis-à-Marles et des aménagements qu'elle y envisage. Elle revient sur l'intérêt de **desservir cet arrêt-TER par le réseau bus-TADAO, à partir de Bruay et des villes voisines.**

Les bus assureraient la correspondance avec les principaux trains de la ligne Lille Saint-Omer, en particulier ceux qui relient aux heures de pointe, à l'aller comme au retour, Vis-à-Marles à Lille en 47 mn (en passant par Béthune).

(par exemple : départ gare routière de Bruay (proposition), correspondance TER à Vis-à-Marles à 07h38, Béthune 07h50, arrivée Lille 08h25).

Cette suggestion, réalisable rapidement et sans moyen ou financement important, desservirait aussi le lycée de **travaux publics de Bruay** (près de la gare de vis à marles), contribuant à sa valorisation.

Elle offrirait immédiatement une solution alternative à la route, en attendant et sans interférer avec les projets à plus long terme (BHNS et nouvelle voie-ferrée entre Bruay et Béthune).

BUS

La commission revient sur les idées d'actions concrètes, rapides, peu coûteuses, adaptables à l'évolution des besoins et avec l'implantation future du projet BHNS, pour optimiser le service actuel,

par exemple (en plus de la desserte-bus de la gare de Vis-a-Marles, voir ci-dessus)

- . action au niveau des feux et de la circulation (priorité aux bus)
- . aménagement routier (couloirs bus/sites propres) aux points-noirs (Porte Nord par ex.)

BHNS :

La Commission revient sur les points soulevés qui ne sont pas pris en compte dans le projet BHNS du SMT : surcoûts des nécessaires réaménagements de réseaux, délais, exploitation future, taux de Versement-transport des employeurs (1,4% actuellement), ...

Modes doux :

La Commission se félicite de la prise en considération par les services d'Artois Comm. des modes doux lors des aménagements ou rénovations à venir.

Elle revient sur les aménagements suggérés pour les voiries existantes ou dans les centres villes (le danger du tourne à droite avant le rondpoint en bas du pont Mendès France, vers Auchan, est signalé : il coupe la piste cyclable) ainsi que sur la possibilité de promouvoir le vélo à assistance électrique (solution qui répond aussi aux inconvénients du vélo, en particulier dans les zones vallonnées proches des collines de l'Artois).

La commission se réjouit des mesures annoncées par le Gouvernement pour encourager l'usage du vélo en favorisant leur circulation, leur passage aux feux rouges, leur stationnement dans les gares, lieux de travail et logements, la généralisation du 30 km/h en ville etc.

L'expérimentation d'une « Indemnité-kilométrique-vélo » de 25 Centimes par km versée par les entreprises aux salariés utilisant leur vélo pourrait en multiplier l'usage.

La mesure pourrait être encouragée par une réduction du Versement transport pour les entreprises concernées.

Ligne TER actuelle
Saint-Pol - Béthune - Lille
(et gare de Vis à Marles)

et (en pointillé)

Projet de nouvelle ligne TER
Bruay - Béthune

